



Le point avec...

Jean Jacques Vlody,

vice-président du Conseil général, délégué à l'Agriculture, à la Ruralité et à la Forêt

La soudaine crise alimentaire mondiale nous rappelle que l'activité pionnière et «nourricière» de l'homme vient de la terre. Or, l'agriculture est aujourd'hui, chez nous à La Réunion, une activité économique à part entière qui doit tendre vers l'**excellence**.

Transformer les contraintes en atouts

En effet, l'agriculture a toujours su transformer ses contraintes en atouts :

- elle est **source d'innovation** lorsque, par exemple, elle crée de nouvelles variétés,
- elle participe à l'**adaptation de l'industrie des biens d'équipement**, de par ses gains de productivité,
- enfin, **sans elle, un certain nombre d'activités** de l'amont à l'aval (marketing, communication, logistique, etc...) **perdraient en créativité et en dynamisme**.

Prendre conscience de notre chance

Ainsi, **nous devons bien mesurer la chance qui est la nôtre de :**

- disposer de sources de financement pérennes de l'Europe et du Département fortement attachés au développement local par et avec l'agriculture,
- nous appuyer sur un vivier de jeunes agriculteurs formés et motivés désireux de s'installer durablement grâce à d'excellentes formations dispensées dans nos établissements spécialisés (lycée agricole, CFPPA...),
- travailler sur des terres riches et fertiles marquées de micro-climats qui font la notoriété et la qualité de nos produits (sucre de canne, letchi, ananas, vanille, etc...).

N'oublions pas en effet que l'agriculture à La Réunion, c'est :

- plus de 20 000 emplois directs et indirects,
- 336 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel,
- plus de 5 800 chefs d'exploitations et co-exploitants.

Etre vigilant sur le foncier agricole

La **question foncière** enfin doit être le véritable socle de l'intervention du Conseil général : sans foncier suffisant, pas d'agriculture ! Dans ce domaine, je ne suivrai pas ceux qui prônent des gains théoriques de productivité en diminuant les surfaces agricoles.

Le Conseil général s'est vu confier de nouvelles compétences foncières par le législateur et il jouera pleinement son rôle que ce soit en matière de politique de récupération des friches, avec un challenge de **7 000 ha à reconquérir**, ou dans le domaine de la protection des terres agricoles contre les **spéculations** de toute sorte.

Dans cette droite ligne, mes collègues et moi-même suivons avec intérêt les projets liés à l'**énergie photovoltaïque**. Le développement de cette énergie, fut-elle «renouvelable», **ne saurait se faire au détriment de la sole agricole**. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on prône une logique de **développement durable** ! J'ajouterai que nous avons un **devoir de vigilance** pour la préservation voire la conquête de ce que j'appelle aujourd'hui le «**foncier alimentaire**».

Nous ne serons pas de ceux qui prendront le risque de contribuer à la famine sur notre **petit territoire éloigné** qui devra **nourrir 1 million** d'habitants d'ici une quinzaine d'années. Avoir une vision pour l'énergie renouvelable d'ici 2030 ne doit pas effacer **notre vision partagée**, traduite clairement dans les «**cahiers de l'agriculture**» depuis octobre 2006.

Foire Agricole de Bras-Panon

Les Réunionnais fiers de l'agriculture

Pour sa 32^{ème} édition, la foire de Bras-Panon a plus que jamais retrouvé sa vocation agricole. Comme le disait Jean-Pierre Avril, le thème choisi «Agriculture, Environnement et Territoire» place cet événement au cœur de l'actualité et des questions agricoles du moment.

Cette année, les organisateurs ont donné une place importante aux conférences-débats et aux rencontres techniques.

La forte mobilisation des planteurs, des partenaires de la filière et la présence de nombreux élus à ces échanges montrent combien il est nécessaire aujourd'hui de confronter nos points de vue et de réaffirmer ensemble les fondamentaux de l'agriculture réunionnaise.

Outre le temps fort qu'a constitué la signature de la charte agricole de Bras-Panon, plusieurs autres débats ont eu lieu sur la préservation et la valorisation du foncier agricole.

Succès pour la journée canne à sucre

Plus de 250 planteurs ont participé à la journée consacrée à la canne à sucre, organisée par la Chambre d'Agriculture, en collaboration avec tous les partenaires de la filière.

Au programme :

- démonstration d'épandage de matières organiques sur canne à sucre,
- démonstration de broyeur forestier,
- présentation du logiciel «FERTIRUN 2007»,
- remise des prix Canne Référence 2007 par la Chambre d'Agriculture,
- visite des stands...

Un succès à renouveler sans attendre la prochaine foire agricole.

Charte Agricole de Bras-Panon

Un engagement de l'Etat,
du Département,
de la commune de Bras-Panon
et de la Chambre d'Agriculture

La signature de la Charte de développement agricole de Bras-Panon souligne la volonté forte de la municipalité de protéger et pérenniser l'activité agricole sur son territoire. Un appui à l'agriculture décliné en programme d'actions permettra d'atteindre l'objectif des 1 100 hectares de SAU avec la remise en valeur de 370 hectares de terres en friches d'ici 15 ans.

L'un des constats établis par cette charte est que l'agriculture a un rôle important à jouer dans le maintien d'un équilibre entre les espaces urbains, naturels et agricoles pour offrir à une population en expansion un cadre de vie agréable et permettre le développement du tourisme.

Rendez-vous avec les Comités Locaux du Foncier CLF

Le 8 mai, la parole a été donnée pour la première fois aux représentants des CLF. Trois présidents de CLF (sur les 19 existants à ce jour) ont fait le point sur les craintes et perspectives d'avenir sur leur territoire respectif. Ainsi, un

débat constructif a eu lieu sur des thèmes tels que la remise en valeur des friches ou encore le logement des agriculteurs. La mise en place de ces CLF devrait montrer la volonté et la motivation des agriculteurs à défendre leur territoire et leur outil de travail. Ils permettront de souligner auprès des collectivités et du monde agricole les problèmes rencontrés sur le terrain.

Initiative à suivre...

[En bref]

Photovoltaïque sur les terres à canne, Xavier THIEBLIN saisit le Préfet

Le Président du SFSR a alerté le Préfet sur l'existence de projets photovoltaïques sur des terres agricoles. De tels projets remettent en cause l'équilibre des surfaces agricoles à La Réunion et constituent une menace pour tous les agriculteurs. De plus,

ces projets vont à l'encontre du développement durable puisque la canne produit déjà de l'électricité renouvelable par la combustion de la bagasse.

Enjeux stratégiques des RUP

Une délégation de La Réunion s'est rendue à Bruxelles pour évoquer les enjeux des RUP après 2014, les 14 et 15 mai. L'agriculture était en bonne place puisqu'elle faisait partie des quatre thèmes stratégiques abordés. Le monde politique et le monde agricole ont pu

donc défendre les intérêts des filières réunionnaises dont la filière canne-sucre.

Etude Ipsos: la canne, une filière primordiale pour 87% des Réunionnais.

En 2008, la grande majorité des Réunionnais juge la place primordiale de la filière canne dans le développement économique de l'île. Un attachement qui confirme que la canne doit être défendue par tous et par tous les moyens car elle reste un élément essentiel du développement durable.

Syndicat des Fabricants de Sucre de La Réunion

BP 53 La Mare - 97438 SAINTE MARIE - Tél.: 02 62 72 18 00 - Fax : 02 62 72 18 01

info@sfsrun.com - www.sucedelareunion.com